



DERANQUE LE RÉCIT INVERSÉ

Ce que la nouvelle enquête
du Monde révèle malgré elle sur
Némésis et ce qu'elle ne prouve
toujours pas contre LFI.



Sauvegarde. Diffuse. Réponds.



@miaoulenchon



AVANT DE COMMENCER

Ce carrousel fait suite à mon premier décryptage sur la mort de Quentin Deranque.

Ce 3 août, **Le Monde** publie une longue enquête fondée sur les auditions, les vidéos et le dossier judiciaire. Elle apporte des éléments nouveaux.

Certains sont graves. Mais elle construit aussi un récit politique : celui de deux violences équivalentes, avec LFI placée en arrière-plan par association. Je ne vais pas nier les faits. Je vais examiner la manière dont ils sont racontés et ceux que ce récit relègue au second plan.



@miaoulenchon →



UN PRISME POLICIER

L'article est signé Richard Schittly,
correspondant du Monde à Lyon.

**Ancien journaliste « justice et faits divers »
au Progrès, il est présenté par son éditeur
comme un familier des milieux policiers
et judiciaires lyonnais. Il a publié plusieurs
livres sur le banditisme, la police, les
stupéfiants et Action directe. Aucune source
publique sérieuse ne permet de lui attribuer
une appartenance politique. Son orientation
documentée est professionnelle : un regard
façonné par les procès-verbaux, les
enquêteur·ices, le renseignement et les
magistrat·es.**

**Le problème n'est pas son orientation
politique, mais le cadre choisi.**



@miaoulenchon →



LE CADRAGE CONTINUE

Dès février, Le Monde réclamait dans un éditorial un « nécessaire moment de clarification » à Jean-Luc Mélenchon.

Quelques jours plus tard, le journal consacrait une enquête à la « violente radicalisation d'une génération de militants antifascistes ».

Aujourd'hui : « la violence politique en miroir ».

La séquence raconte toujours la même histoire : des responsabilités pénales individuelles deviennent progressivement le procès politique de la Jeune Garde, de Raphaël Arnault, de LFI puis de l'antifascisme.

**Le Monde ne fabrique pas les vidéos.
Il fabrique le cadre dans lequel nous
devons les regarder.**



@miaoulenchon →



LES FAITS D'ABORD

Il faut l'écrire sans détour.

Quentin Deranque a été isolé, projeté au sol puis frappé par plusieurs personnes alors qu'il ne parvenait plus à se relever.

Des militant·es antifascistes sont mis·es en examen. Plusieurs reconnaissent avoir participé aux violences. Ces actes sont graves et devront être jugés.

Mais reconnaître les faits ne signifie pas accepter leur collectivisation.

La responsabilité des personnes ayant porté les coups ne devient pas, par magie, celle de toute la gauche antifasciste. Encore moins celle d'un parti politique.



@miaoulenchon →



LFI : AUCUNE PREUVE

Que démontre réellement l'article contre LFI ?

Rien qui établisse que le mouvement aurait organisé, financé, ordonné ou couvert cette confrontation. Rima Hassan participait à une conférence autorisée. Raphaël Arnault n'était pas présent. Aucun ordre venant de lui n'est rapporté. Aucun service d'ordre de LFI n'est impliqué. Le texte établit la participation personnelle d'un assistant parlementaire. Il ne démontre aucune chaîne de commandement entre cet homme, Raphaël Arnault et La France insoumise.

La proximité politique n'est pas une preuve pénale.



@miaoulenchon →



RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE

Jacques-Élie Favrot reconnaît avoir porté de nombreux coups pendant la rixe, notamment après avoir perdu sa lucidité sous l'effet de la violence collective.

Il est mis en cause personnellement et devra répondre personnellement de ses actes.

Il a par ailleurs été licencié de son poste d'assistant peu après les faits. Le droit français est limpide : « Nul n'est responsable pénalement que de son propre fait. » Un collaborateur parlementaire n'est ni le bras téléguidé de son député, ni la preuve vivante d'une prétendue « milice LFI ».

**La justice juge des actes.
La propagande juge des appartenances.**



@miaoulenchon →



LE MIROIR DÉFORME

Des comportements peuvent se répondre sans que les projets politiques se valent.

Une recherche dirigée par la sociologue Isabelle Sommier a étudié environ 6000 épisodes de violence politique en France depuis 1986. Elle observe une différence générale : la radicalité de droite est davantage tournée contre les personnes, tandis que la radicalité de gauche privilégie plus souvent les cibles matérielles.

Elle n'abolit pas cette histoire et ne transforme pas fascisme et antifascisme en deux idéologies jumelles.



@miaoulenchon →



L'OPÉRATION ÉTAIT PRÉPARÉE !

L'enquête révèle surtout qu'autour de Némésis, rien ne ressemble à une promenade improvisée.

L'action était préparée depuis une semaine. Le collectif avait demandé à des hommes d'assurer sa « sécurité ». Une boucle Telegram avait été créée pour l'occasion. Les militant·es d'extrême droite avaient prévu : des casquettes et cache-cous pour éviter l'identification, une répartition en trois groupes, une mise « en formation », un point de ralliement après la bataille. Pendant la rixe, leur camp utilise notamment une béquille, une trottinette et un fumigène.

**Le Monde décrit lui-même
un dispositif organisé !**



@miaoulenchon →



UN SCHÉMA DOCUMENTÉ

Quelques mois avant la mort de Quentin, des échanges internes révélés par L'Humanité montraient des responsables de Némésis Lyon proposant à Audace Lyon de servir « d'appât » pour attirer des militant·es de gauche dans des guets-apens.

StreetPress avait déjà identifié un militant néofasciste, condamné pour des violences racistes, au sein du dispositif entourant Némésis lors d'une manifestation.



@miaoulenchon →

▼

**Cela ne prouve pas que le même
plan ait été appliqué le 12 février.
Mais cela interdit de présenter
Némésis comme un paisible collectif
féministe découvrant soudainement
la violence politique.**

**La provocation et les services
d'ordre radicaux font partie
de sa méthode documentée.**





ALICE CORDIER

REFUSE

Contactée par les policier·ères, Alice Cordier, présidente nationale de Némésis, a refusé de témoigner, affirmant qu'elle n'était pas présente.

Mais l'enquête ne portait pas seulement sur l'identité des personnes ayant frappé. Qui avait préparé l'action ? Qui avait demandé ce service d'ordre ? Quelles consignes avaient été données ? Que savait la direction nationale ? Pourquoi un point de ralliement avait-il été fixé ? Elle aurait pu éclairer l'organisation de son propre collectif.

Alice Cordier a trouvé les mots sur les plateaux de télévision pour accuser les antifascistes. Devant les enquêteur·ices, elle a choisi le silence.



@miaoulenchon →



LES SIENS ONT FUI

Lorsque Quentin tombe, la plupart de ses camarades fascistes prennent la fuite.

Des membres du groupe se retrouvent ensuite au point de ralliement prévu près de Perrache. Aucun ne revient spontanément sur les lieux. Celles et ceux qui croisent Quentin ne semblent pas mesurer la gravité de son état. Matt B. finit par le retrouver, l'aide à marcher et le porte dans ses bras. Il est pratiquement le seul à rester avec lui. Le groupe qui s'était méthodiquement organisé pour la confrontation se désagrège au moment de secourir l'un des siens.

**Préparé pour combattre.
Et pourtant incapable de protéger.**



@miaoulenchon →



LE VRAI SCANDALE

À 17 h 55, un témoin appelle la police :
Quentin vient d'être « massacré au sol ».

**Les pompiers ne le prennent en charge qu'à
19h40, près de deux kilomètres plus loin.**

**Pendant presque deux heures, un homme
souffrant d'un traumatisme crânien majeur
marche, s'effondre progressivement et sombre
dans le coma. Son camarade pense encore
pouvoir lui donner un antidouleur et l'emmener
à une soirée familiale. L'enquête ne permet pas
d'affirmer que ce délai a causé sa mort. Elle
établit néanmoins une incurie sidérante.**

**Les prétendus protecteurs de Némésis
étaient mieux préparés pour provoquer
une confrontation que pour appeler
immédiatement les secours.**



@miaoulenchon →



ET LA NON-ASSISTANCE ?

À la lecture de l'enquête, un point sidère : aucune mise en cause pour non-assistance à personne en danger n'est mentionnée.

À 17 h 55, un témoin décrit Quentin « massacré au sol », inconscient et incapable de se relever. Plusieurs de ses camarades ont déjà fui ou rejoint le point de ralliement prévu après la bagarre. Quentin erre ensuite pendant près de deux heures avant sa prise en charge par les pompiers, à 19 h 40.





En droit, le délit suppose d'avoir conscience d'un péril grave et imminent, puis de s'abstenir volontairement d'agir ou d'appeler les secours alors qu'on pouvait le faire sans danger. L'article ne permet pas d'affirmer que toutes ces conditions sont réunies, ni que la justice n'examine pas cette piste.

Mais pourquoi les coups sont-ils reconstitués minute par minute, tandis que les responsabilités dans l'abandon qui a suivi semblent disparaître du récit judiciaire ?





LA VEUVE NOIRE

Depuis la mort de Quentin, Alice Cordier endosse devant les caméras le rôle de la veuve noire : elle transforme son deuil en arme politique et désigne ses coupables.

Mais lorsque les enquêteur·ices lui demandent d'éclairer l'action préparée par Némésis, elle refuse de témoigner au prétexte qu'elle n'était pas présente. Peu de courage pour assumer une opération qui a tourné au drame. Beaucoup pour occuper les plateaux, agiter ses obsessions identitaires et exploiter un mort.

Plutôt qu'un examen de conscience, elle a choisi le storytelling.





LE COURAGE EN CARTON

Derrière leurs pseudonymes, iels fantasment
la guerre civile et jouent aux soldats.

Iels insultent et fanfaronnent...

Mais quand l'un des leurs s'effondre, les grandes
gueules disparaissent : fuite, silence, mensonges
et déni de responsabilité.

**Voilà leur « courage » : provoquer en meute,
abandonner un camarade grièvement blessé,
puis courir sur les plateaux pour accuser
la gauche !**

Quentin est mort des violences qu'il a subies.

Mais son abandon révèle le vrai visage
de ce fascisme de pacotille : brutal avec les
autres, lâche avec les siens, incapable d'assumer
les conséquences de sa propre haine.



@miaoulenchon →

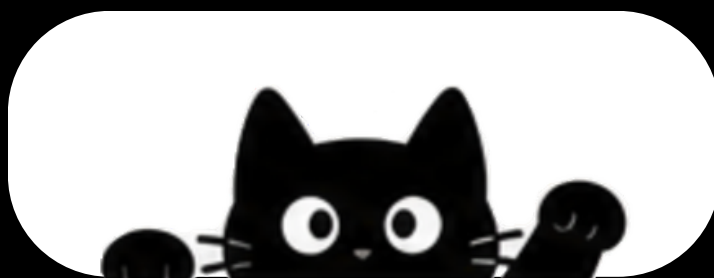


LES SOURCES :

- Le Monde — Richard Schittly, « Enquête sur la mort de Quentin Deranque à Lyon : la violence politique en miroir », 3 août 2026
- Le Monde — « Jean-Luc Mélenchon et le nécessaire moment de clarification », 19 février 2026
- Le Monde — « La violente radicalisation d'une génération de militants antifascistes », 23 février 2026
- Légifrance — Code pénal, article 121-1
- Villa Gillet — Biographie de Richard Schittly
- La Manufacture de livres — Biographie de Richard Schittly
- Isabelle Sommier, François Audigier et Xavier Crettiez — Violences politiques en France, de 1986 à nos jours, Presses de Sciences Po, 2021
- Mediapart — « Du RN aux néofascistes violents, Némésis au carrefour des extrêmes droites », 24 février 2026
- Politis — « Némésis et les guet-apens néonazis », 3 mars 2026
- StreetPress — « Manifestation de Némésis le 8 mars : un néonazi au sein du service d'ordre », 12 mars 2025
- StreetPress — « Némésis tente un coup d'éclat au meeting contre l'extrême droite », 27 juin 2024
- Mediapart — « Une militante de la Jeune Garde accusée à tort d'avoir pris part à l'agression », 18 février 2026

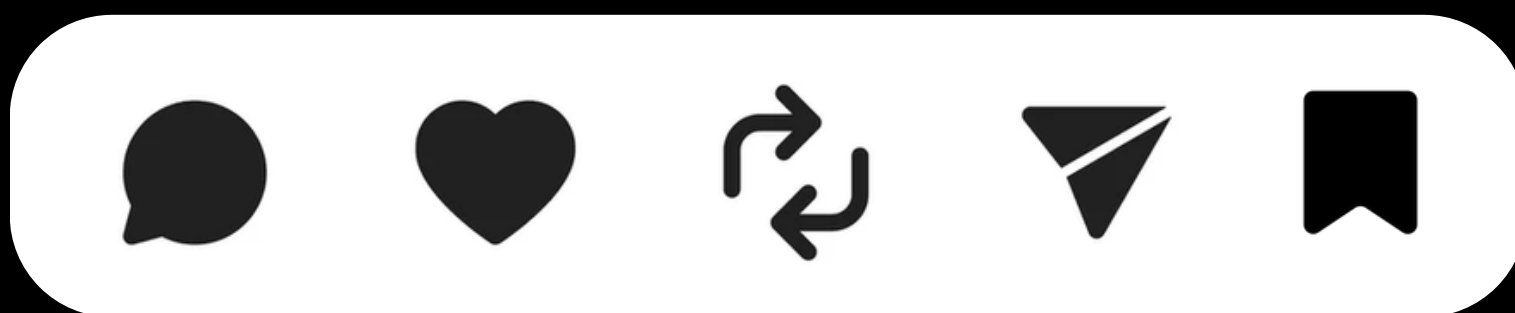


@miaoulenchon →



**SAUVEGARDE CE CARROUSEL
ET DIFFUSE-LE LARGEMENT.**

Commentez, partagez et sauvegardez.



Et en 2027, faisons enfin **gagner l'alternative.**

**MELENCHON
2027.fr**



@miaoulenchon